

LA REVUE DU 44

N° 64 – Juillet 2024

Quarante années de combat pour nos retraites

EDITO

Notre Fédération Nationale, qui s'appelait alors FENARA, Fédération Nationale des Associations de Retraités de l'Artisanat, a été créée le 16 mai 1984.

Le 18 mai 2017, nous accueillons les retraités du commerce de proximité et toutes les personnes qui partagent nos idées et nos valeurs, notre fédération devient la FENARAC. Cette structure est inscrite au Répertoire Nationale des Associations dans la famille : représentation, promotion et défense d'intérêts économiques.

L'objet est d'assurer la représentation et la défense des intérêts généraux sociaux, matériel et moraux, des retraités de l'artisanat et du commerce de proximité qu'elle fédère, via leurs associations. A cet égard, la fédération constitue l'organe national d'expression de l'ensemble des retraités.

Depuis cette date, la Fédération Nationale défend nos intérêts auprès des décideurs politiques.

Notre association départementale a été créée par l'Union Départementale des Syndicats de l'Artisanat en 1979 et se dénommait l'A.A.A., Amicale des Anciens Artisans. Cette association est devenue l'A.R.A., Association des Retraités de l'Artisanat en 2001, puis la FENARA 44 en 2007.

La FENARAC 44 est le relais de la Fédération Nationale pour être plus proche et vous apporter toutes les informations et évolutions concernant nos retraites et les aides disponibles.

La prochaine assemblée générale de notre Fédération Nationale se déroulera aux Jardins de l'Anjou à la POMMERAYE (49) le 04 octobre prochain. Ce sera l'occasion de faire le bilan des actions en cours, et fixer le calendrier des prochaines revendications.

Nous sommes toujours à vos côtés et à votre écoute pour la défense de nos acquis et pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

C'est avec plaisir que nous passerons de bons moments ensemble au cours de nos sorties et journées conviviales.

Vous pouvez noter dès à présent la date de notre prochaine Assemblée Générale qui se déroulera le 20 mars 2025 aux Salons de la Louée à HAUTE GOULAIN.

A très bientôt les Amis.

Plus que jamais unis au sein de la FENARAC
 Aujourd'hui, plus que jamais, restons solidaires !
 Nous avons besoin d'être unis derrière notre
 Fédération Nationale FENARAC

Paul Clavier





Notre Assemblée Générale 2024 s'est déroulée le 21 Mars au Restaurant la Louée à Haute Goulaine. Accueil des participants et ouverture de l'Assemblée Générale à 10h15 par notre Président, Paul Clavier.

Les différents rapports ont été effectués :

- rapport d'activité par la secrétaire Annick BRISSON, puis vote et adoption à l'unanimité
- rapport financier par la trésorière Muriel LOGODIN après énoncé des détails, vote et adoption à l'unanimité,
- rapport du vérificateur aux comptes Mr Christian SWIDERSKI, après lecture vote et adoption à l'unanimité,
- rapport de la commission Communication et Développement par Jean-Yves LE BAUT, vote et adoption à l'unanimité
- rapport de la commission Culture et Divertissement par Joseph GUILLET et Christian BIDAUD, vote et adoption à l'unanimité
- proposition par Mr le Président du montant de la cotisation pour 2025 à 25 euros, vote et adoption à l'unanimité,
- renouvellement du tiers sortant, Muriel LOGODIN, Paul CLAVIER, Jacques LEFEVRE, Arsène BONNEAU et Pierre MILLET qui ne se représente pas et présentation d'une nouvelle candidate Christine JALLAIS.

Après ramassage des bulletins de vote, dépouillement par les scrutateurs Mr SWIDERSKI, Albert BONNET, et Irène LAURENT, les candidats sont réélus à l'unanimité.

La poursuite de cette assemblée s'est effectuée avec les interventions de :

- . Aurélien HERCOURT , Adjudant Chef Gendarme, sur les risques engendrés par Internet
- . Julie NADAUD de PROBTP, nous détaillant les voyages groupes organisés par leur agence
- . Fanny REYRE-MENARD président de l'U2P régionale, nous relatant les difficultés et espoirs des entreprises

Clôture de l'Assemblée Générale par notre Président Paul CLAVIER, en remerciant les participants de leur soutien.

L'apéritif a été servi dans une ambiance chaleureuse et décontractée suivi de notre traditionnel repas, et de l'animation par Daniel BOSSÉ.



Composition du Conseil d'Administration suite à l'A.G. du 21 Mars 2024

Président	Paul CLAVIER	Nantes	(06.14.86.48.40)
Président Adjoint	Claude BARBOT	Nantes	(06.60.07.65.82)
Vice-Président	Alain MOREAU	Rezé	(06.88.06.26.68)
Vice-Présidente	Micheline DUCHEFDELAVILLE	St. Philbert de Grand Lieu	(06.89.51.39.72)
Président d'Honneur	William ARMANINI	Bouguenais	(06.65.22.04.54)
Secrétaire	Annick BRISSON	Vertou	(06.83.85.72.91)
Secrétaire Adjointe	Danielle THEBAUD	Les Sorinières	(06.22.42.88.42)
Trésorière	Muriel LOGODIN	Orvault	(06.78.43.57.54)
Trésorière Adjointe	Irène LIBEAU	Nantes	(06.83.27.69.87)
Membres	Christian BIDAUD	Couëron la Chabossière	(06.13.14.87.43)
	Arsène BONNEAU	Divatte sur Loire	(06.31.81.30.41)
	Joseph GUILLET	La Rouxière	(06.67.73.29.34)
	Christine JALLAIS	Couëron	(06.63.64.25.91)
	Jean-Yves LE BAUT	La Chevrolière	(06.08.78.85.01)
	Jacques LEFEVRE	Saint-Brévin les Pins	(06.36.69.56.14)

ADMINISTRATION et GESTION

Responsable : Paul Clavier

Responsable adjointe : Muriel Logodin

- Trésorerie et finances

Muriel Logodin

Irène Libeau

- Secrétariat Annick Brisson

Danielle Thebaud

- Intendance

Arsène Bonneau

Jacques Lefevre



COMMISSION « ACTIONS SOCIALES »

Claude Barbot, Christine Jallais, Jean-Yves Le Baut,
Alain Moreau, Danielle Thebaud

COMMUNICATION et DÉVELOPPEMENT

Responsable : Jean-Yves Le Baut

Responsable adjoint : Alain Moreau

Communication

Micheline Duchefdelaville, Irène Libeau,
Jean-Yves LE Baut

Internet

Micheline Duchefdelaville,
Jean-Yves LE BAUT, Alain Moreau

Partenaires - Politiques

Paul Clavier, Alain Moreau



CULTURE et DIVERTISSEMENT

Responsable : Jean-Yves Le Baut

Responsables adjoints : Christian Bidaud

Christine Jallais

Joseph Guillet

Voyages et sorties ANCV Manifestations

Irène Libeau

Christine Jallais



P. Clavier

W. Armanini

C. Barbot

J. Guillet

A. Brisson

D. Thebaud

M. Logodin

I. Libeau

M. Duchefdelaville

A. Moreau

C. Bidaud

J. Y. Le Baut

Ch. Jallais

A. Bonneau

J. Lefevre

REVALORISATION DES RETRAITES

(Extrait de la circulaire émanant de la FENARAC)

Revalorisation et pouvoir d'achat des retraités

L'inflation a durement frappé le portefeuille des Français depuis 2022. Heureusement, pour les retraités, il existe le mécanisme de revalorisation annuelle des pensions de retraite de base, qui permet d'augmenter les pensions d'un pourcentage égal à celui de l'inflation de l'année précédente, afin de maintenir le niveau de vie et le pouvoir d'achat des retraités. Au 1er janvier 2024, la revalorisation par exemple a été de 5,3 %.

Si ce dispositif est prévu par le Code de la sécurité sociale – il ne s'agit pas d'un coup de pouce du gouvernement- l'exécutif peut décider aussi d'y déroger. Il peut décider soit d'augmenter les pensions, mais moins que l'inflation (comme en 2019, 2020 et 2021), soit de geler tout simplement les retraites (comme en 2014 et 2016).

Revalorisation des pensions de retraite : situation budgétaire de contexte politique

Et une telle situation pourrait se reproduire pour 2025. Thomas Cazeneuve, le ministre des Comptes publics, a évoqué cette piste, en disant publiquement sur France Inter en février : « on aura ce débat, je crois, pour le budget 2025 ». Car la situation budgétaire de la France est plus mauvaise que prévue en 2024, obligeant le gouvernement à rétropédaler sur son budget à peine voté et à trouver 10 milliards d'économies dès cette année. Et 20 milliards pour 2025 ! Autre argument : l'inflation est sur une pente descendante en 2024, annoncée autour de 3%, après les sommets de 2022/2023.

Revalorisation des pensions complémentaires Agirc-Arrco moindre

L'autre mauvaise nouvelle qui va affecter les retraités dépendants de l'Agirc-Arrco, c'est une hausse des pensions complémentaires à venir décevante. En effet, lors de la dernière revalorisation de novembre, les partenaires sociaux s'étaient accordés sur une hausse de 4,9 %. Mais aussi sur une revalorisation en dessous de l'inflation de 0,4 %/ pour les trois prochaines années (jusqu'en 2026 inclus). Toutefois, les partenaires sociaux se sont laissés une possibilité du surseoir à ce principe, si nécessaire. A voir, donc au 1er novembre prochain.

NUMEROS D'URGENCE

N° d'urgence européen :	112
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
SAMU :	15

FENARAC 44

Adresse mail :

fenarac44@yahoo.com

Site internet

fenarac44.fr

Citation

Puisqu'il faut cotiser plus longtemps et qu'on ne veut pas prendre notre retraite plus tard, il faudrait réformer les années en les faisant passer de douze à quinze mois...

LA THAÏLANDE

Du 22 Février au 5 Mars 2024

Après un départ chaotique (annulation avion cause météo, transfert en car pour Paris Charles de Gaulle à 2 heures du matin après une courte nuit à l'Hotel Océania à côté de l'aéroport de Nantes), le groupe a été scindé en deux sur deux vols différents avec les couples séparés dans les avions. Tout ceci a engendré les deux premières journées à Bangkok à un rythme assez intense afin de récupérer le retard.

Du côté négatif, beaucoup trop de temples, visites un peu rapides. Pas assez de temps libre.

Côté positif, beaucoup de découvertes avec :



La ferme des éléphants



Ecole

Cours de cuisine après avoir fait le marché avec deux cheffes étoilées.



Les rizières avec plantés de riz



Balade en bateau



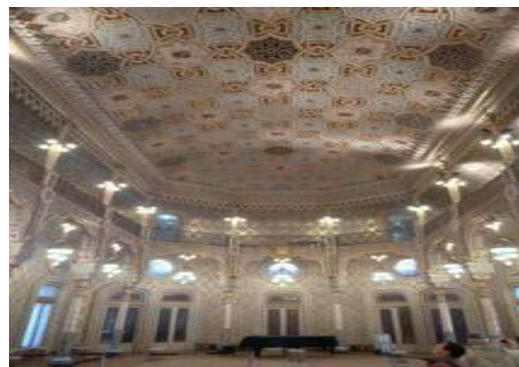
Excellente découverte de l'Asie

CROISIÈRE SUR LE DOURO - PORTUGAL du 2 au 7 avril 2024

Notre hébergement et l'hôtellerie étaient sur le bateau MS Miguel Torga, Luxueux navire d'environ 120 passagers, équipage aux petits soins, restauration de très haute qualité, cabines très confortables. Dès le soir de notre arrivée, visite de Porto by night.



Le lendemain, visite de Porto et notamment la Chambre de Commerce de 1834, fastueuse, magnifique architecture.



Puis dégustation de Porto rouge et blanc dans une cave.

Au déjeuner, l'équipe de navigation au grand complet nous apprend que le départ du bateau n'est pas possible car le courant sur le Douro est trop fort.

Le commandant nous propose une petite navigation vers l'estuaire, puis retour au ponton.

Le jour 3, défense de quitter le bateau, le commandant attend le feu vert pour démarrer la navigation.

Photo du groupe sur le pont du navire et devant le pont Gustave Eiffel, jeux de cartes et à 11H15,

Top départ, c'est parti !



Nous passerons 2 écluses, Crestuma et Carrapatelo, celle-ci la plus haute d'Europe (36 m de haut), Impressionnant.

Puis nuit sur un ponton et le lendemain matin, la sentence tombe, retour à Porto. Le navire n'ira pas plus loin. Tout le groupe est déçu car la partie qui restait à découvrir était la plus belle et notamment le vignoble du Porto et la route des vins en excursion.

Mais c'est comme ça !

Toutes les soirées ont été assurées : soirée dansante, espagnole, folklorique et du commandant.

En place de la visite de Salamanque en Espagne, nous avons visité Coimbra, au sud de Porto. Comme Salamanque, ville universitaire depuis plusieurs siècles, une des premières universités d'Europe.

Voyage au goût d'inachevé.

AUTRES MANIFESTATIONS

Journée rencontre et vœux, Salle de l'Egalité Samedi 20 Janvier 2024



Cabaret Moustache (16 Mars 2024)

Très beau spectacle avec une très bonne animation.
Quelle belle journée partagée avec les adhérents présents.
Merci à l'organisateur.



Journée Saintes (14 Mai 2024)

Très belle journée ensoleillée entrecoupée de pluie.
Nous avons commencé le matin par une promenade en bateau,
puis visite d'un producteur de cognac suivie de la visite de la
ville de Saintes en petit train.
Très bonne ambiance.



A VENIR POUR FIN 2024 - 2025

Novembre après-midi théâtre

Du 25 Août au 1er Septembre 2024 : Séjour ANCV à AMBLETEUSE

Du 28 Novembre au 1er Décembre 2024 : Magie de Noël en Alsace

Samedi 18 Janvier 2025 : Journée des vœux

Jeudi 20 Mars 2025 : Assemblée générale

2025 : La Norvège

Agir avec des partenaires



1

**La FÉNARAC accueille
tous les retraités
de tous les secteurs**

Rejoignez-nous

Et consultez notre site
www.fenarac44.fr